



Travail et famille...

« Le travail occupe une place importante dans les foyers, avec son lot de frustrations et de malaises engendrés par le stress, la concurrence, les horaires rigides et les nouvelles technologiques que l'on doit assimiler. »

Je suis interpellé depuis quelques mois par le faible indice de fécondité du Québec : 1,6 enfant par femme en âge de procréer. Juste pour renouveler la population, il faudrait que l'indice atteigne 2,1 enfants. On est loin de l'époque de la « revanche des berceaux », aux XVII^e et XVIII^e siècles, où l'indice de la province atteignait huit enfants par femme !

Si les Québécois étaient une espèce animale, ils seraient considérés comme une espèce en voie de disparition. Et on sonnerait l'alarme ! On le fait d'ailleurs pour les bélugas, qui semblent avoir cessé de faire des petits. Évidemment, on ne peut pas combler le manque de bélugas par d'autres bélugas : il n'y en a pas. Mais on peut combler le manque d'hommes et de femmes par l'immigration. C'est d'ailleurs ce qui nous sauvera.

Je ne suis certes pas contre l'immigration, avec son apport en richesses culturelles et intellectuelles, mais ne pourrait-on pas aussi encourager les familles d'ici à avoir deux, trois, voire quatre enfants ?

Le gouvernement a fait des efforts louables en ce sens. Mais en tant qu'employeur, n'a-t-on pas également la responsabilité de favoriser l'harmonie entre le travail et la famille chez ses employés et ses ouvriers ? Car qu'on le veuille ou non, même en dehors des heures de travail, celui-ci occupe une place importante dans les foyers, avec son lot de frustrations et de malaises engendrés par le stress, la concurrence, les horaires rigides, et les nouvelles technologiques que l'on doit assimiler.

Tout cela explique en bonne partie la raison pour laquelle on a perdu le goût de faire des enfants.

Comment y remédier ? Je ne possède pas la solution miracle. Mais je sais qu'il importe d'être à l'écoute du personnel, de revoir régulièrement ses conditions de travail pour les adapter à sa nouvelle réalité, de le faire participer à l'organisation du travail, et surtout, pour employer une expression imagée, de « fermer la valve » de temps en temps.

Entre une personne qui demande à quitter le bureau plus tôt en raison d'un problème familial et cette autre qui fait régulièrement des heures supplémentaires, laquelle a le plus de valeur ? Bien difficile de répondre à cette question. On aime les employés consciencieux qui ne comptent pas leurs heures. Mais la première personne vous sera probablement très reconnaissante de lui avoir permis de régler son problème familial. La seconde vous annoncera peut-être bientôt qu'elle divorce pour « incompatibilité d'horaires familiaux ».

En tant que patron, on doit comprendre qu'on a plus à gagner à avoir un personnel heureux que malheureux, au travail et à l'extérieur de celui-ci. Il ne faut pas voir les choses en opposition – travail ou famille –, mais dépendantes l'une de l'autre, le travail se mêlant à la vie de famille, et la vie de famille au travail. On fera alors un pas pour qu'au Québec, il y ait un regain du taux de natalité et que l'on connaisse, pourquoi pas, une nouvelle revanche des berceaux !

PME